

## Politique antidopage

### Objectif

Bobsleigh Canada Skeleton (BCS) s'engage à promouvoir un sport propre et à assurer la santé et la sécurité de ses athlètes. Cette politique antidopage décrit l'adoption par BCS du [Programme antidopage \(PCA\)canadien 2021](#), renforçant ainsi notre responsabilité collective de maintenir règles du jeu équitables, de la base jusqu'à la scène olympique.

### Adoption du PCA

BCS adopte officiellement Programme canadien antidopage 2021, tel que modifié à autre, comme politique antidopage applicable à tous les membres de BCS, y compris, mais sans s'y limiter :

- i. Athlètes (équipe nationale, programmes de développement et d'identification des talents)
- ii. Entraîneurs, membres de l'équipe de soutien intégré (ESI) et personnel médical
- iii. Personnel, bénévoles et fonctionnaires techniques
- iv. Toute personne engagée dans des activités sanctionnées par la BCS ou représentant la BCS à

quelque titre que ce soit Le PCA est disponible à l'adresse suivante : [www.cces.ca/cadp](http://www.cces.ca/cadp) .

### Application

Cette politique s'applique à toutes les personnes définies ci-dessus. Tous les participants acceptent d'être liés par le PCA comme condition de participation, y compris, mais sans s'y limiter :

- i. Tests en compétition et hors compétition
- ii. Exigences en matière de localisation et de notification des athlètes (le cas échéant)
- iii. Procédures de sanction et mécanismes de recours
- iv. Initiatives en matière d'éducation et de prévention

### Rôles et responsabilités

BCS, en accord avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), s'engage :

- i. Promouvoir l'éducation antidopage
- ii. Appliquer les conséquences du PCA en cas d'infraction
- iii. Respecter les valeurs d'intégrité, d'équité et de bien-être des athlètes
- iv. Inclure les informations pertinentes relatives au PCA 2021 dans le cadre de l'accord de BCS avec les athlètes.

### Éducation et prévention

BCS veillera à ce que tous les athlètes participants, les entraîneurs, le personnel, les membres de l'IST, le personnel médical et les autres membres concernés suivent chaque année les modules de formation requis. Des sessions supplémentaires seront

proposés lors des camps de développement nationaux et des symposiums d'entraîneurs. Le sport propre est une responsabilité partagée, qui commence bien avant que l'athlète n'entre dans la salle de départ.

Malgré l'engagement de BCS en faveur de l'éducation et de la prévention, il incombe à chaque athlète de comprendre le contenu et les implications du PCA et de s'acquitter des obligations qui en découlent. Entre autres choses, le financement des brevets du Programme d'aide aux athlètes est lié au respect du PCA par chaque athlète.

### **Application de la loi**

Les violations du PCA seront gérées par le CCES et, au besoin, en partenariat avec le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC). BCS soutient un processus d'arbitrage transparent et centré sur l'athlète et agira conformément à toutes les décisions et sanctions.

### **Examen et mises à jour**

Cette politique sera réexaminée tous les quatre ans ou lors de la publication d'une nouvelle version du PCA. Des mises à jour intermédiaires seront effectuées si nécessaire pour garantir la conformité avec les normes internationales en constante évolution.